



Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Distr.: GÉNÉRALE

IDB.30/24
17 juin 2005

FRANÇAIS

Original: ANGLAIS

Conseil du développement industriel

Trentième session
Vienne, 20-23 juin 2005
Point

PROGRAMME ET BUDGETS POUR L'EXERCICE BIENNAL 2006-2007

Application de la conclusion 2005/3 du Comité des programmes et des budgets

Rapport de la Présidente du Comité des programmes et des budgets

(M^{me} Sandra Noriega Urizar, Guatemala)

1. À sa vingt et unième session, le Comité des programmes et des budgets a adopté la conclusion 2005/3, dans laquelle il a invité le Président du Comité à mener des consultations informelles ouvertes à tous en vue de donner au Secrétariat des directives claires quant au projet de programme et de budgets, 2006-2007, avant la trentième session du Conseil du développement industriel. Dans la même conclusion, il a invité le Secrétariat de l'ONUDI à informer les États Membres des ajustements qu'il pourrait être nécessaire d'apporter au document IDB.30/6-PBC.21/6.

2. En prenant en compte les interventions des délégations au cours de la vingt et unième session du Comité, des consultations informelles ont été tenues à différents niveaux au cours de la période suivant la session. Des réunions du Bureau élargi du Comité le 10 et le 17 juin 2005 ont examiné deux documents de travail, qui figurent en annexe au présent document. Au 17 juin 2005, les consultations étaient toujours en cours. Tout fait nouveau sera communiqué oralement au Conseil.

Pour des raisons d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.



Annexe
Document de travail 1
(distribué le 10 juin 2005)

Numéro	Programme	Description	Réduction (euros)	Programme ordinaire de coopération technique (euros)	Incidence financière totale (euros)	Réduction accumulée (euros)	Diminution du budget ordinaire	Impact
							151 945 600	
1	I, H	Réduction de la dotation spéciale du Service des bâtiments, prélèvement de 1,5 million d'euros entraînant la réduction de la contribution des autres organisations basées au CIV au fonctionnement du Service des bâtiments.	247 020	15 767	262 787	262 787	151 682 813	Il faudra assurer le financement de grands travaux de maintenance (bâtiment C) dans les budgets ultérieurs.
2	I	Suppression des dépenses renouvelables du système de contrôle d'accès (325 000 dollars au total, soit 264 225 euros).	43 513	2 777	46 290	309 077	151 636 523	Le coût d'investissement pour ce système n'a pas encore été approuvé.
3	A10	Réduction des dépenses de traduction des réunions des organes directeurs (sur un montant total de 2,3 millions d'euros).	300 000	19 149	319 149	628 226	151 317 374	Le Secrétariat devra s'efforcer de produire des documents plus concis pour les organes directeurs.
4	G50	Remplacement plus lent du matériel de bureautique.	300 000	19 149	319 149	947 375	150 998 225	Les nouvelles techniques de la bureautique seront appliquées à un rythme légèrement plus

								lent.
5	A, B, C, D, E, F, G	Réduction générale des dépenses de voyages (fonctionnaires du Siège uniquement).	200 000	12 766	212 766	1 160 141	150 785 459	La présence de l'ONUDI dans les forums internationaux sera légèrement réduite.
6	B20	Suppression d'un nouveau poste de niveau P1 ou P2 au Bureau du Contrôleur général.	217 000	13 851	230 851	1 390 992	150 554 608	Amélioration plus lente de la performance et de la transparence de l'Organisation.
7	B20	Suppression d'un nouveau poste de niveau P1 ou P2 au Bureau du Contrôleur général.	217 000	13 851	230 851	1 621 843	150 323 757	Risque accru pour l'Organisation en raison d'un moindre apport de valeur ajoutée et d'une amélioration moins importante de ses opérations par l'examen et l'évaluation de ses activités.
8	B20	Suppression d'un nouveau poste de niveau P1 ou P2 au Bureau du Contrôleur général.	217 000	13 851	230 851	1 852 694	150 092 906	Risque de retard dans le démarrage des phases successives de projets et programmes déjà exécutés.
9	B20	Suppression d'un nouveau poste P4 au Bureau du Contrôleur général.	269 000	17 170	286 170	2 138 864	149 806 736	Baisse générale de l'amélioration de la conception, de l'efficacité et de l'efficience des services de l'Organisation et préoccupations politiques suscitées par le fait de ne pas suivre les recommandations du Commissaire aux comptes.
10	G30	Réduction des crédits pour les services de communication.	147 519	9 416	156 936	2 295 800	149 649 800	Augmentation du niveau de recouvrement des coûts.

Document de travail 2

(distribué le 10 juin 2005)

Numéro	Programme	Description	Réduction (euros)	Programme ordinaire de coopération technique (euros)	Incidence financière totale (euros)	Réduction accumulée (euros)	Diminution du budget ordinaire	Impact
							151 945,600	
1	I, H	Réduction de la dotation spéciale du Service des bâtiments, prélèvement de 1,5 million d'euros entraînant la réduction de la contribution des autres organisations basées au CIV au fonctionnement du Service des bâtiments.	247 020	15 767	262 787	262 787	151 682 813	Il faudra assurer le financement de grands travaux de maintenance (bâtiment C) dans les budgets ultérieurs.
2	I	Suppression des dépenses renouvelables du système de contrôle d'accès (325 000 dollars au total, soit 264 225 euros).	43 513	2 777	46 290	309 077	151 636 523	Le coût d'investissement pour ce système n'a pas encore été approuvé.
3	A10	Réduction des dépenses de traduction des réunions des organes directeurs (sur un montant total de 2,3 millions d'euros).	75 000	4 787	79 787	388 864	151 556 736	Le Secrétariat devra s'efforcer de produire des documents plus concis pour les organes directeurs.
4	G50	Remplacement plus lent du matériel de bureautique.	75 000	4 787	79 787	468 652	151 476 948	Les nouvelles techniques de la bureautique seront appliquées à un rythme légèrement plus lent.
5	A, B, C, D, E, F, G	Réduction générale des dépenses de voyages (fonctionnaires du Siège uniquement).	50 000	3 191	53 191	521 843	151 423 757	La présence de l'ONUDI dans les forums internationaux sera légèrement réduite.

